

Département de la Drôme

Mairie de Châteaudouble

Châteaudouble, le 22 janvier 2024

PROCES VERBAL COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE Séance du 18 janvier 2024 à 20h30

Nombre de Conseillers
En exercice **15**
Présents **13**
Votants **13**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 janvier 2024

Date d'affichage du procès-verbal : 23 janvier 2024

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le dix-huit janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUDOUBLE (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BELLIER François, Maire.

Présents : MM. **Hélène BARBIER - Rachel BELLIER BRESSON - Alexandre BERGER - François COAT - Michel DOBEL - Philippe DOUVRE - Michel GRANDOUILLE - Daniel MANSON - Stéphanie MOULIN - Rainier MOUTOT - Cécile RAFFIN - Mireille VIGNARD**

Excusés : MM. **Sandrine BADON - William ROUX**

Secrétaire de séance : M. **François COAT**

---ooOoo---

Monsieur le Maire ouvre la séance constate que le quorum est atteint et l'assemblée désigne comme secrétaire de séance **M. François COAT**.

➤ **Approbation du compte-rendu du 7 décembre 2024 :**

Présentation et approbation du procès-verbal compte rendu de la séance du 7 décembre 2023.

➤ **Remise gracieuse totale ou partielle d'une dette :**

Monsieur le maire fait part au conseil municipal du courrier reçu, du Centre Médico-Social de Chabeuil qui informe sur la situation sociale d'un administré de la commune, sollicitant une remise gracieuse totale ou partielle d'une dette due à la commune qui s'élève à 140.42 € et correspondant à un reliquat d'eau-assainissement.

Considérant la demande de remise gracieuse totale ou partielle de la dette présentée et compte tenu de la situation sociale actuelle de l'administré, le conseil municipal accorde une remise gracieuse totale de dette.

Adopté : une délibération sera prise.

➤ **Valence Romans Agglo : projet PLH 2024-2029 :**

Monsieur le Maire présente le projet PLH 2024-2029 et fait le point sur notre commune :

➤ **Bilan de la production de logements 2018-2023** : 20 logements avec un objectif de production PLH 2018-2023 de 18 logements.

➤ **Objectifs de programmation PLH 2024-2029** : par an 2 logements / sur 6 ans 12 logements

Et précise que les 54 communes sont invitées à délibérer sur ce projet de PLH sous deux mois et ce à partir du 31 janvier jusqu'au 31 mars, afin de faire part de leurs éventuelles remarques.

Au-delà de ce temps réglementaire, l'avis de la commune sera tacitement favorable.

Il fait part également de l'obligation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'échelle de l'Agglo à mettre en place sur les prochaines années.

➤ **Restructuration de la mairie et rénovation du réseau de chaleur communal avec installation d'une chaudière bois :**

Les travaux avancent : au stade des finitions intérieures du plaquiste.

Il est présenté les devis relatifs à l'agencement intérieur : banque d'accueil, mobiliers. Le devis, le mieux-disant, de EURL SOLLETTY Agencement est validé. Le mobilier sera commandé.

Il est fait état également de l'option relative à la pose des radiateurs hydrauliques de l'appartement qui fonctionneront avec la chaudière bois.

La majorité des conseillers se montrent en faveur de l'installation des radiateurs. La locataire sera informée de cette décision.

➤ **Tarification :**

Monsieur le Maire rappelle la tarification appliquée sur la commune et sollicite le conseil municipal sur celle-ci.

Location des salles municipales :

Salle des fêtes :

Catégorie	Loueur	Tarif
1	Particuliers Châteaudouble	250 €
2	Particuliers hors Châteaudouble	650 €
3	Association Châteaudoubloise (siège social de l'association sur la commune)	1 gratuité / an 100 €
4	Association en lien avec les écoles du RPI	Gratuit à concurrence de 3 occupations / an
5	Association et/ou organisme hors Châteaudouble	450 €
6	Réunions et assemblées délibérantes (AG, Agglo etc...)	Gratuit
7	Forfait nettoyage	150 €
8	Cautions	1 000 €
Option ouverte aux Châteaudoblois uniquement		
9	Particuliers Châteaudouble 1 journée (état des lieux 9h00)	200 €

Une convention particulière et des tarifs seront étudiés au cas par cas pour les associations, groupes ou spectacles sur plusieurs représentations et nécessitant la pose de décors et/ou des répétitions

Salle polyvalente :

Catégorie	Loueur	Tarif
1	Particuliers Châteaudouble	70 €
2	Réunion et assemblée délibérantes (AG, Agglo, etc...)	Gratuit
2	Cautions	100 €

Les tarifs proposés comprennent une location de 8h00 à 23h00 au plus tard

Concessions cimetière :

Perpétuelle 1 place 300 €
Trentenaire 1 place 150 €

Columbarium :

Perpétuelle 1 case 300 €
Trentenaire 1 place 150 €

Pour 2024, le conseil municipal décide de maintenir la tarification en place.

Compétence Valence Romans Agglo :

Tarif de l'eau (tarif HT) :

Part fixe : 17.73 €

Prix du m³ : 01.16 €

Agence de l'eau / m³ : 00.28 €

TVA : 5.5 %

Soit un prix moyen de 1.83 € TTC/ m³

Tarif de l'assainissement (tarif HT) :

Part fixe : 19.00 €

Prix du m³ : 01.16 €

Agence de l'eau/ m³ : 00.15 €

TVA : 10 %

Soit un prix moyen de 1.62 € TTC/ m³

Tarif pour les ordures ménagères :

Taux de 8.25% de la valeur locative de la taxe foncière bâtie

➤ **Projets 2024 :**

Une présentation des projets possibles est faite. Parmi ces projets, nous retrouvons :

- Équipements et aménagements intérieurs de la mairie
- Église (salle de réunion)
- 26 grande rue (local multi usage, accueil de loisirs, salle d'escalade, salle de sports, Espace de Vie Sociale ...)
- Parking sous la bibliothèque
- Équipement sono à la salle des fêtes
- École : rénover une salle de classe
- Cheminement de la descente lavoir / bibliothèque

➤ **Questions diverses :**

➤ **Cartographie des zones d'accélération des ENR :** Suite aux ateliers sur la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables, dans le cadre de la loi APER, présentation pour notre commune de la cartographie des zones potentielles pour le photovoltaïque qui devra être validée en conseil municipal entre février et mars 2024

➤ **Projet Parc Naturel Régional du Vercors :** Présentation du projet avec film. **Lors du 1^{er} semestre 2024, la commune se prononcera en conseil municipal sur son adhésion.**

➤ **Urbanisme recours gracieux :** sur la déclaration préalable de transformation d'une véranda en serres agricoles.

➤ **Demande d'aide financière :** nous avons reçu une demande d'aide d'un particulier qui rencontre des difficultés financières pour payer sa facture d'électricité. Le conseil municipal propose qu'une aide administrative soit faite auprès de cette personne afin de l'orienter vers les services qui pourront l'accompagner au mieux.

➤ **Plantation d'arbres :** au bowl et terrain de sport

➤ **Espace de Vie Sociale :** présentation par Monsieur François COAT de la rencontre relative au projet de l'Espace de vie sociale initié par un collectif d'habitants de Chabrilan, soutenu par la Mairie et financé par la Caisse d'Allocations Familiales.

Ce projet a pour but d'enrichir la vie quotidienne des Chabrilanais en portant avec eux des initiatives qui nourrissent les liens sociaux et intergénérationnels, le vivre ensemble et les solidarités de voisinage.

A Chabrilan, l'Espace de Vie Sociale est conçu comme un service public de proximité, d'appui aux initiatives des habitants et à celles des associations locales, qui favorise l'engagement et la participation de tous dans une dynamique de solidarité.

À prévoir une prochaine réunion publique pour avancer sur ce projet.

Prochain conseil municipal est prévu le jeudi 15 février 2024 à 20h30

Fin de séance à 22h50